



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Arrêté

**portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier à
REAUP-LISSE (47)**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde**

**Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU l'article 24 du décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques, et aux sites patrimoniaux remarquables,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 21 mai 2025,

CONSIDÉRANT que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

ARRÊTE

Article premier : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant :

une cloche du XVI^e siècle datée de 1502

Dimensions en cm : Diamètre 64 ; H : 66 (sans le joug) , masse approximative 160kg

Matière : bronze, bois, acier

Situation dans le clocher : Cloche installée dans l'unique baie du clocher dans un clocheton couronnant le clocher mur.

Mouton en bois constitué de deux poutres superposées en quartier, lié à une anse métallique (dispositif daté de la fin du XIX^e siècle) avec un tintement mécanique électrifié. La cloche est munie d'un disposi-

tif métallique de mise à la volée (le bras a été supprimé). Vase surmonté par 3 anses présentant chacune un masque anthropomorphe, une anse double avec une anse simple en quartier, maintenu au mouton par deux brides en acier. Battant en acier doux moderne, tenu par un baudrier de cuir.

Inscription très lisible sur une ligne, et une courte partie sur deux lignes entre deux liserés doubles sur le cerveau, en lettres gothiques minuscules ornées, commençant par une croix sur piédestal. Cette croix constitue le seul timbre décoratif à effigie. La date est facilement repérable MIL CCCCC II.

Relevé épigraphique partiel :

✦ *ihs maria tord m sonai lan milcccccii sani ala ihs (timbre fondeur?)*

rina deleam

Traduction partielle :

✦ *Au nom de Jésus et Marie... sonnai l'an 1502 sancti ihs (timbre fondeur?) ...*

Triple liseré au milieu de la robe. Trois liserés sur le haut de la pince.

Conservée dans le clocheton couronnant le clocher mur de l'église Saint-Laurent, 47170 REAUP-LISSE et appartenant à la commune de REAUP-LISSE.

Article 2 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

Bordeaux, le 17 SEP. 2025

Le Préfet de Région

Etienne GUYOT